



Bulletin de la Fondation pour la mémoire de la Déportation



*Forçats tous deux, le père protège son fils*

## RÉSISTER DANS

# LES CAMPS NAZIS



*Où toute tentative d'évasion était pratiquement impossible*



*Nuit et Brouillard*



*Où la communion se donnait en cachette*

Dossier guide pour la préparation  
du Concours national de la Résistance  
et de la Déportation 2011-2012

# Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011-2012

## LE THÈME

### Résister dans les camps nazis

On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages.

## PARTICIPATION

Le concours est ouvert aux élèves des établissements publics et privés sous contrat ainsi qu'à ceux des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère de la défense et des établissements français à l'étranger.  
Voir **B.O. Education nationale n° 23 du 9 juin 2011.**

CATÉGORIES DE PARTICIPANTS	TYPES D'ÉPREUVES, DURÉE ET DATES	OBSERVATIONS
<b>1<sup>er</sup> catégorie</b> Classes de tous les lycées	<b>Vendredi 23 mars 2012</b> Réalisation d'un <b>devoir individuel</b> portant sur le sujet académique en classe, sous surveillance, sans documents personnels, <b>Durée 3h00.</b>	<b>Sujet élaboré par académie</b> Travaux à transmettre aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale le <b>vendredi 30 mars 2012</b> au plus tard. Pour les établissements français à l'étranger envoi des travaux sélectionnés le <b>30 mars 2012</b> à : Ministère de l'éducation nationale DGESCO B3-4 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP
<b>2<sup>e</sup> catégorie</b> Classes de tous les lycées	<b>Travail collectif</b> qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel. Format maximum admis A3. Les vidéo associées ou documents sonores ne doivent pas dépasser 30 minutes en durées cumulées. Date de remise <b>vendredi 30 mars 2012.</b>	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale (date limite : <b>vendredi 30 mars 2012</b> ). Les établissements français à l'étranger adressent directement les travaux collectifs sélectionnés au ministère de l'éducation nationale DGESCO B3-4 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP.
<b>3<sup>e</sup> catégorie</b> Classe de tous les lycées	Réalisation d'un <b>travail collectif exclusivement audiovisuel</b> , portant sur le thème annuel. Durée maximum de la production audiovisuelle : 50 minutes.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale (date limite : <b>vendredi 30 mars 2012</b> ). Les établissements français à l'étranger adressent directement les travaux collectifs sélectionnés au ministère de l'éducation nationale DGESCO B3-4 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP
<b>4<sup>e</sup> catégorie</b> classes de 3 <sup>e</sup>	<b>Lundi 23 mars 2009</b> Réalisation d'un <b>devoir individuel</b> portant sur le sujet académique, sous surveillance, sans documents personnels. <b>Durée 2h00.</b>	<b>Sujet élaboré par académie</b> Travaux à transmettre aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale le <b>vendredi 30 mars 2012</b> au plus tard. Pour les établissements français à l'étranger envoi des travaux directement à : Ministère de l'éducation nationale DGESCO B2-3 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP
<b>5<sup>e</sup> catégorie</b> classes de 3 <sup>e</sup>	<b>Travail collectif</b> qui peut être un mémoire, associé ou non à d'autres supports, portant sur le thème annuel. Les vidéo associées ou documents sonores ne doivent pas dépasser 30 minutes en durées cumulées.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale le <b>vendredi 30 mars 2012</b> au plus tard. Les établissements français à l'étranger adressent directement les travaux collectifs sélectionnés au ministère de l'éducation nationale DGESCO B3-4 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP
<b>6<sup>e</sup> catégorie</b> classes de 3 <sup>e</sup>	Réalisation d'un <b>travail collectif exclusivement audiovisuel</b> , sous forme d'un film ou d'un enregistrement sonore portant sur le thème annuel. Durée maximum de la production audiovisuelle : 60 minutes.	Envoi aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Education nationale le <b>vendredi 30 mars 2012</b> au plus tard. Les établissements français à l'étranger adressent directement les travaux collectifs sélectionnés au ministère de l'éducation nationale DGESCO B3-4 Concours national de la Résistance et de la Déportation, 110 rue de Grenelle 75357 PARIS 07 SP

## PARTICIPEZ ET FAITES PARTICIPER AU CONCOURS DE LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE D'UN LIEU DE MÉMOIRE

Organisé et doté par trois fondations, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la Déportation, et la Fondation Charles de Gaulle, ce concours est ouvert à tous élèves concernés par le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Il est strictement **personnel et individuel**, les travaux collectifs sont exclus.

Il invite les candidats à faire preuve d'imagination pour présenter de manière originale et justifiée un lieu de mémoire, rencontré ou visité dans le cadre de la préparation du concours ou en tout autres circonstances.

Les photos, clairement identifiées **au nom du candidat**, doivent être envoyées avant le 14 juillet 2012 à :

**Concours de la meilleure photographie d'un lieu de mémoire**  
**Fondation pour la Mémoire de la Déportation**  
**30 boulevard des Invalides 75007 PARIS**

*pour plus d'information sur le règlement du concours consulter le site de la Fondations de la Résistance*

# Table des matières

1

Note liminaire

2

Analyse du thème

4

Cahier N° 1  
Les camps nazis,  
connaissance  
du milieu

10

Cahier N° 2  
Résistances dans  
les camps nazis

28

Cahier N° 3  
Au-delà des faits  
s'interroger sur les  
valeurs

32

Glossaire

Avertissement : Dans tout ce document, les mots difficiles suivis d'un astérisque sont expliqués dans le glossaire

## Note liminaire

Le choix d'un thème sur la résistance dans les camps nazis par le jury national devrait favoriser l'exploration d'aspects moins connus de cette si lourde histoire concentrationnaire. Notamment, chaque fois que possible, il faut écouter les rescapés dont la perception de la résistance a été très contrastée.

L'idée de départ s'inspirait du constat qu'il s'est trouvé, dans les pires circonstances, des êtres humains pour contrecarrer les desseins les plus odieux, pour préserver l'humanité, là où précisément on a voulu la faire disparaître.

L'humanité est le caractère commun des êtres qui la constituent avec leur intelligence, leur volonté, leur autonomie, leur faculté de jugement, bref tout ce qui fait la spécificité de l'espèce et dont nul être humain ne peut être dépossédé. Il est possible d'ôter la vie à quelqu'un, en aucun cas de lui retirer « son humanité ». C'est pourtant ce que les nazis ont tenté de faire.

Plongés dans cet univers de négation de la personne, d'asservissement, d'humiliation, de violence et de terreur, les individus ont mis en œuvre des stratégies de défense que l'on peut qualifier de résistance. Cette résistance empruntera des voies, des méthodes et des moyens différents, conditionnés par le milieu, les circonstances, l'environnement, l'éducation, les choix politiques, l'état physique aussi, bref par une série de facteurs propres à chaque individu ou groupe d'individus.

Les engagements dans la Résistance qui

ont puisé leur origine dans le rejet de l'humiliation de la défaite et de l'occupation, du fascisme, de la collaboration, du racisme et de l'antisémitisme, ont trouvé des prolongements évidents dans les camps. Mais le basculement dans l'univers concentrationnaire a transformé radicalement l'environnement humain et modifié la nature même de la clandestinité et de la résistance.

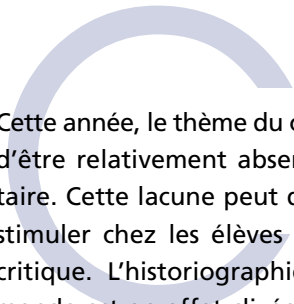
C'est cette spécificité de « derrière les barbelés » que le thème appelle à mettre en lumière, tout comme les valeurs qui s'y sont développées et que les déportés survivants ont cherché à transmettre dans leurs témoignages.

Le dossier guide n'a pas vocation à « tout dire ». Il se propose de donner des « coups de phares » permettant d'orienter le travail de préparation et de réflexion et invite à « aller plus loin ».

Articulé en trois cahiers, il évoque successivement le « milieu des camps nazis » dans sa diversité et sa complexité (cahier N° 1), les différentes formes de résistance, telles qu'elles ont pu se concrétiser dans cet univers (cahier N° 2), et propose une mise à distance par rapport aux événements eux-mêmes, en ouvrant une série de réflexions sur l'essence humaine de la résistance (cahier N° 3), sur les avancées que cette période a permises après la guerre, dans le domaine du droit, du respect de la personne, enfin sur le caractère d'actualité et d'universalité de certaines valeurs qui fondent l'humanité.

## INTRODUCTION

# L'analyse d'une historienne



Cette année, le thème du concours présente la particularité d'être relativement absent de la bibliographie universitaire. Cette lacune peut devenir une chance s'il s'agit de stimuler chez les élèves la volonté de savoir et l'esprit critique. L'historiographie aussi bien française qu'allemande est en effet clivée en deux ensembles : d'un côté l'histoire des camps, surtout développée en France, et de l'autre côté l'histoire de la Résistance, presque exclusivement faite en France. Mais l'histoire spécifique de la Résistance dans les camps est rarement traitée de manière centrale. Font exception quelques études dont celle d'un ancien déporté, Hermann Langbein, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes* (première édition en allemand en 1980). Mais ces travaux sont loin de couvrir l'ensemble des modalités de la Résistance dans les camps nazis. Ils privilégient la forme organisée de la Résistance, celle qui ressemble le plus à la partie organisée de la Résistance en pays occupé. Ce faisant, ils risquent de minorer la Résistance dans les camps. D'une part, parce que l'univers concentrationnaire constitue un monde à part, radicalement différent de celui créé par la « simple » dictature : résister à un système de terreur clos suppose d'autres ressources, d'autres moyens, et génère d'autres types de conflits internes ; et, d'autre part, parce que dans les camps plus qu'ailleurs, la Résistance organisée ne représente qu'une partie de celle-ci.

Que faire lorsque le système réduit l'individu à un statut pire que celui des esclaves de l'Antiquité qui, eux, avaient au moins une valeur marchande auprès de leurs maîtres ? Les historiens de la Résistance ont débattu de la définition du résistant et ont tendu à limiter la Résistance à l'acte intentionnel destiné à nuire à l'occupant. Jusqu'à ces dernières années, il arrivait que la « Résistance » soit

opposée à la « résistance civile », cette dernière désignant l'ensemble des actes par lesquels une société « occupée » manifeste son autonomie sans pour autant nuire directement à l'ennemi. La tendance exprimée dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*<sup>1</sup> est au contraire de rapprocher les deux notions en montrant les zones de recoupement. Dans les camps, la frontière est encore plus floue. Le risque encouru dans ces enfers oblige à reconsidérer l'étalon de mesure et à réintégrer la « résistance civile » dans la Résistance. Tout acte qui tend à conserver au détenu son apparence d'humanité relève de la Résistance. En font partie la lutte quotidienne pour maintenir sur soi et dans la baraque un minimum d'ordre et de propreté, ou encore « l'organisation » solidaire de moyens de survie, nourriture et vêtements pris dans les stocks pillés par les nazis et triés par les détenus. Le refus du travail, le sabotage en usine, le sauvetage de détenus directement menacés, soit en les cachant comme ce fut fait pour les « lapins » de Ravensbrück, soit en substituant leur numéro à celui de détenus déjà décédés, ou encore la diffusion d'informations captées de l'extérieur et l'envoi à l'extérieur d'informations sur le camp, sont des faits de Résistance au même titre que les évasions individuelles ou collectives, le soulèvement du ghetto de Varsovie ou de centres de mise à mort (Sobibor, Treblinka, *Krematorium*\* IV d'Auschwitz-Birkenau), ou enfin la préparation de la libération du camp à Mauthausen et Buchenwald.

Le croisement des monographies de camp et des témoignages de survivants fera apparaître la Résistance dans sa spécificité. Résister en camp d'extermination n'a pas le même sens que résister en camp de concentration, même si, à la fin de la guerre, ou dans certains

*Kommandos*, la différence entre les camps a tendu à s'estomper. La Résistance ne se définit pas dans l'abstrait, mais se construit dans l'interaction avec le système de terreur. Le répertoire des actes de résistance ne peut être identique à Sobibor, Birkenau, Dora ou Ravensbrück. La non-mixité ou du moins la séparation des sexes dans les camps, correspond en outre à des différences de degré dans le régime de terreur et de déshumanisation. Par exemple, alors que dans les camps d'hommes, il était généralement demandé à un détenu d'administrer les 25 coups souvent mortels, ce fut rarement le cas dans le camp de femmes de Ravensbrück. Refuser de bastonner était un acte de résistance que le ou la détenu décidait seul(e) en sa conscience, sachant qu'il ou elle jouait sa vie, et peut-être aussi, en représailles, celle de ses camarades de baraque.

Qui sont les résistants des camps nazis ? Sont-ce les résistants arrêtés en pays occupé ? Germaine Tillion s'est posé la question. Dès son premier *Ravensbrück* (1946), elle estime qu'il y a continuité entre les populations résistantes, mais signale cependant une minorité de résistantes qui n'ont pas surmonté le choc de la terreur, ainsi qu'une autre minorité de femmes, arrêtées pour des motifs autres que de Résistance, qui, à leur tour, adoptaient dans le camp un comportement résistant. La question se pose-t-elle différemment pour les déportés juifs qui n'ont pas été tués à leur arrivée au camp ? Oui, peut-être dans les premiers jours, en raison de la violence inouïe du choc. Mais cela ne concerne que les déportés en provenance directe de France. Ceux qui se savaient conduits à la chambre à gaz parce qu'ils avaient été informés dans d'autres camps ou dans les ghettos de l'Est, résistaient parfois dès leur descente sur la rampe. Un autre mode de catégorisation est parfois utilisé pour identifier les résistants des camps, celui de l'appartenance à un parti politique ou un syndicat. Ce critère n'a pas le même sens dans l'histoire allemande et autrichienne des camps, qui commence en 1933 et 1938, et dans l'histoire française, dont les déportations culminent en 1944, avec 45 000 déportés au cours de cette seule année. Les partis politiques n'ont pas non plus la même place dans les cultures politiques de ces pays. Il est compréhensible qu'Hermann Langbein, un ancien communiste et brigadiste autrichien, déporté de France en 1941, privilégie l'action des organisations de détenus se réclamant des partis communiste et socialiste allemands (*KPD\** et *SPD\**). Il est important aussi que les historiens se penchent sur le rôle des communistes français à Buchenwald et à Mauthausen. Mais la Résistance dans les camps ne se réduit ni à l'histoire des organisations ni à celle des partis politiques clandestins.

La Résistance n'était pas toujours organisée ni préparée à l'avance, les actes spontanés ayant l'avantage de la rapidité d'exécution et de la souplesse d'adaptation à une situation imprévue. Les femmes étaient sans doute les plus aptes à développer une Résistance d'improvisation solidaire. Mais dans tous les cas, à quelque échelle qu'elle se situe, l'action provoquait des conflits d'ordre moral. Le système de terreur en vase clos faisait porter sur les résistants la responsabilité de choix tragiques. Dans la situation de famine, l'aide apportée aux uns se trouvait mathématiquement retirée aux autres. Lorsque la Résistance arrivait à maîtriser un secteur de la gestion du camp, comme celui de la répartition des détenus dans des *Kommandos* de travail plus ou moins meurtriers, ou du remplissage des convois destinés à une mort certaine ou quasi certaine, l'organisation participait malgré elle à la machinerie du meurtre. Sans parler du risque de représailles collectives appliquées à toute une baraque ou même à tout le camp, qu'un geste de résistance pouvait déclencher. En-dehors de ces dilemmes moraux entretenus par les nazis, et qui pouvaient freiner le développement de la Résistance, des difficultés venaient aussi des détenus eux-mêmes. L'un des obstacles à l'union des victimes contre les bourreaux tenait à leur diversité d'origine. Opposition entre les « droits communs » allemands ou autrichiens (« Verts\* » et « Noirs\* ») et les « politiques » (« Rouges\* »), mépris des Allemands pour les autres nationalités et réciproquement, préjugés des nationalités des pays occupés les unes envers les autres, multiplicité des langues parlées, ces facteurs de discorde, attisés délibérément par les nazis, entravaient la formation d'une contre-société détenue.

Résister dans les camps nazis élevait le moral, contribuait à la survie, compliquait le travail des bourreaux et plaçait des grains de sable dans la machine de guerre nazie. Mais les résistants des camps n'ont pas vraiment connu le bonheur de résister dont ont parlé ceux qui résistaient au sein de leur peuple opprimé.

**Claire Andrieu**

*Historienne, professeure des Universités en histoire contemporaine à Science-Po Paris, membre du Jury national du CNRD.*

1 - *Dictionnaire historique de la Résistance, Résistance intérieure et France Libre*, sous la direction de François Marcot, avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2006.

# Les camps nazis : connaissance du milieu et des possibilités de résistance en milieu concentrationnaire

## Conseils méthodologiques

Cette phase de la préparation doit conduire les candidats à se faire une première idée sur les possibilités de résister que le système laissait aux détenus, du fait même de sa conception et de son organisation.

Ils s'attacheront dans un premier temps à comprendre:

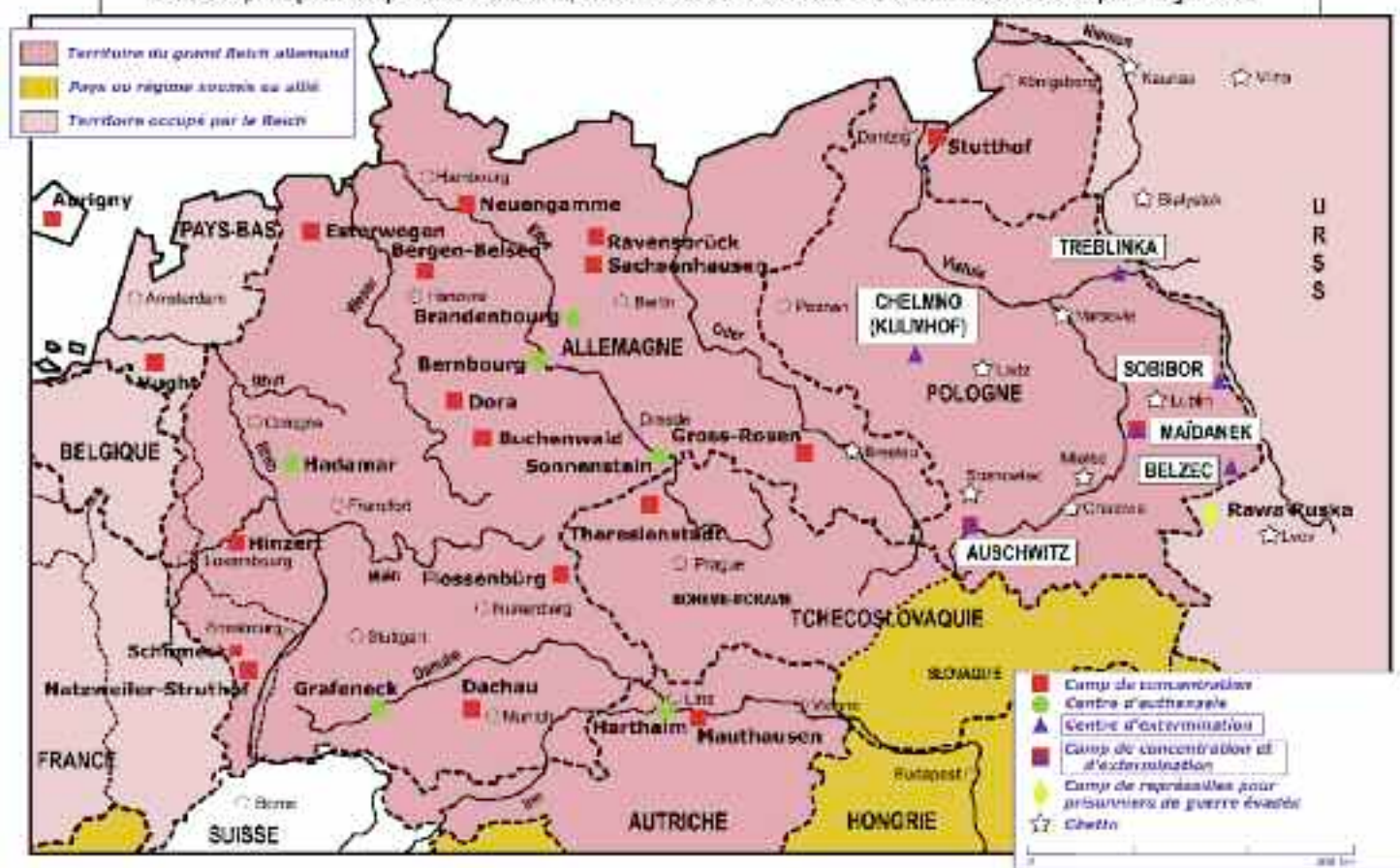
- l'origine et les buts poursuivis par les camps nazis,
- la chronologie de la création des camps et l'influence de la guerre sur l'évolution générale du système (extension, implantations géographiques, populations, etc.).
- l'apparition de la fonction génocidaire dans ses différentes composantes, ses différences et ses interférences avec le reste des camps.
- l'organisation générale et le fonctionnement des camps de concentration et d'extermination, la place des détenus dans cette organisation et ce fonctionnement, la nature des rapports entre détenus, avec la SS,

avec l'extérieur. Puis dans un second temps:

- à délimiter ce qu'implique le terme « résister » en milieu concentrationnaire, c'est-à-dire ce qui paraît « qualifiable » de résistance et ce qui ne l'est pas (comme par exemple voler le pain d'un codétenu), à étudier le rapport entre volonté de survie, lutte pour demeurer des êtres humains, entraide, solidarité, et notion de résistance.
- ils s'interrogeront sur les facteurs personnels qui ont pu jouer en faveur d'une posture résistante (ressorts psychologiques et moraux, engagements antérieurs, convictions politiques, religieuses, participation à la guerre, etc.).
- ils s'efforceront d'apprécier l'impact des conditions de vie des détenus (santé, alimentation, travail, dénuement, terreur etc.) et de leur évolution avec la guerre et les évacuations des grands camps de l'Est, sur les possibilités de résistance.

# Connaissance du milieu

Carte des principaux camps de concentration, centres d'euthanasie et centres d'extermination ouverts par le régime nazi



## Document 1 Éléments de chronologie

[...] avant que commence la guerre, ce fut le tour des camps de Flossenbürg, Mauthausen et Ravensbrück d'être créés — Ravensbrück, premier camp pour femmes, Mauthausen, premier camp en territoire étranger. Neuengamme également existait déjà en 1938, comme annexe de Sachsenhausen. C'est seulement à partir de juin 1940 qu'il est devenu indépendant. Avec ces fondations nouvelles faites immédiatement avant qu'Hitler commence sa guerre, l'autorité centrale des KZ\* se préparait à sa manière aux hostilités, car à l'époque, la création de si nombreux camps n'avait aucune raison discernable, sinon de faire de la place pour interner les ressortissants des pays qui allaient être vaincus. Une fois la guerre déclarée, d'autres KZ furent installés dans les régions occupées : le 20 mai 1940, à Auschwitz, dans la partie de la Pologne rattachée à la Haute Silésie, et le 2 août de la même année à Gross-Rosen (non loin de Breslau) [...].

Après la défaite de la France, le 1<sup>er</sup> mai 1941, le camp de Natzweiler fut créé en Alsace [...]

L'offensive contre l'Union soviétique en juin 1941 marqua le début d'une nouvelle phase dans le développement des KZ et pas seulement parce que très vite on y pratiqua le massacre systématique des prisonniers de guerre soviétiques. [...] C'est à cette époque aussi que débuta la plus vaste entreprise d'extermination, dirigée contre ceux auxquels le national-socialisme refusait le droit de vivre pour des raisons de race : les juifs et les tziganes. Des camps furent d'abord organisés dans l'Est à cette fin : Chelmno [...], puis Belzec [...] enfin Sobibor et Treblinka [...].

Mais leur capacité n'était pas suffisante et Himmler ordonna la construction d'installations centrales de dimensions encore inconnues à Auschwitz. [...]

Après que l'hiver 1941-1942 eut mis fin à l'espoir d'une victoire éclair à l'Est, une nouvelle réorganisation s'amorça qui eut une influence aussi décisive sur les KZ que l'instauration d'une machine d'extermination dans les années suivantes. Dès la fin de janvier 1942, Himmler annonça

qu'au cours des prochaines semaines, de « grandes tâches économiques » allaient être imparties aux KZ. [...] En mars 1942, l'administration centrale des KZ fut réorganisée pour s'adapter à cette évolution. Tous furent placés sous l'autorité d'un nouvel organisme, la direction générale économique et administrative de la SS (WVHA : *SS Wirtschaft-und-Verwaltungshauptamt*) dont le chef, l'*Obergruppenführer* Oswald Pohl, ordonna — ce fut sa première mesure — que dorénavant l'accent soit mis sur la mobilisation de tous les détenus pour les tâches de la guerre.[...]

Conséquences des tendances contradictoires qui agitaient la direction des KZ : d'une part le RSHA (*Reichssicherheitshauptamt* : direction générale de la sécurité du Reich), organisme central auquel appartenait Eichmann, intensifiait la déportation des juifs — au point que, dans les camps d'extermination, les crématoires tombaient continuellement en panne parce qu'ils étaient surchargés — et d'autre part, les bureaux du WVHA bombardaient les chefs de camps de circulaires leur enjoignant de réduire notablement le nombre de morts [...]. Ces instructions contradictoires ne pouvaient échapper aux détenus employés dans les bureaux, car ils avaient une certaine connaissance du fonctionnement interne de l'administration et [...] pouvaient l'utiliser pour jeter un peu de sable dans les rouages de la machinerie exterminatrice.

Extrait de Langbein, Hermann<sup>1</sup>, *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes de 1938 à 1945*, Fayard, Les nouvelles études historiques, 1981, p 19 à p 25.

1 - Hermann Langbein, autrichien, ancien membre des brigades internationales en Espagne fut interné dans les camps de Dachau (1941), Auschwitz (1942) et Neuengamme (1944 jusqu'à la fin de la guerre).



## Document 2 But premier du système concentrationnaire

Le premier but de ces camps [...] était l'élimination de tout adversaire réel ou supposé du pouvoir national-socialiste. Isoler, diffamer, humilier, briser et anéantir, tels étaient les moyens employés par le régime de terreur. Plus on frappait dur et mieux cela valait ! Plus radicales étaient les mesures et plus durable serait leur effet. Comme on l'a déjà dit, il n'était pas question de « justice » dans tout cela. Plutôt placer dix innocents derrière les barbelés que de risquer de perdre de vue un seul adversaire.

Extrait de Kogon<sup>1</sup>, Eugen, *L'État SS. Le système des camps de concentration allemands*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire » 1993, pp 25-26.

1 - Dès 1945 Eugène Kogon, ancien déporté à Buchenwald, publie un ouvrage pionnier qui représente la première tentative de confrontation avec un univers concentrationnaire que lui-même avait baptisé du nom d'« État SS ».

## Document 3 Une promiscuité calculée pour mieux régner

De tout temps, la Gestapo et la SS se sont attachées à obtenir le mélange des catégories de détenus dans chaque camp. Il n'y a jamais eu de camp ne contenant que des détenus d'une seule catégorie. En agissant ainsi, la Gestapo plaçait au dernier échelon son adversaire le plus dangereux : le politique. Chassé de la communauté populaire et mis sur le même pied que des criminels, des asociaux, des faibles et des idiots, le politique devait sentir qu'il faisait aussi partie de la lie.[...]

La seconde raison [...] était de maintenir sans cesse des oppositions dans les rangs des prisonniers, de les empêcher

de former des groupes ou de réaliser leur unité, ceci afin de pouvoir toujours dominer un grand nombre d'hommes grâce à quelques-uns. [...] Par ces méthodes, également associées à un régime de terreur impitoyable, ils maintenaient leur domination même sur des camps gigantesques. [...]

Extraits de Kogon, Eugen, *L'État SS, Le système des camps de concentration allemands*, Seuil, Poche, 1970, pp 43-44.

## Document 4 Déshumaniser les détenus

Les KL nationaux-socialistes furent le produit d'une entreprise de domination et d'absolue dégradation de l'homme, qui visait à détruire l'identité des détenus [...]. Les rites d'intégration, la brutalité très fortement mise en scène [...] tendaient à provoquer la destruction des structures sociales préconcentrationnaires et à entraîner la reconstitution d'une nouvelle société, radicalement différente de l'ancienne. L'inégalité des conditions et l'extrême diversité du sort des prisonniers à l'intérieur du camp de détention constituaient les caractéristiques essentielles du régime de coercition instauré par les SS : elles visaient à empêcher

toute forme de cohésion interne de la société concentrationnaire, en favorisant le développement de la lutte de tous contre tous.

Extraits de Fabrèguet<sup>1</sup>, Michel, *Mauthausen : camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945)*, Paris, Honoré Champion, 1999, p 544.

1 - Professeur d'Histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, docteur en Histoire.

## Document 5 Rôle des détenus dans l'organisation interne

À partir de l'hiver 1943/1944, des postes-clés de « l'auto-administration » du camp central de Mauthausen passèrent donc progressivement aux mains de *Schutzhaftlinge*\*, principalement communistes. Cette évolution fut [...] une conséquence indirecte de l'utilisation croissante de la main-d'œuvre concentrationnaire au service de l'effort de guerre du Reich. Mais jouer un rôle dans la hiérarchie internée [...] n'allait pas sans poser un cas de conscience à certains détenus. De fait, la compromission était inévitable: il fallait contribuer à la bonne marche du camp, assurer le maintien de l'ordre et de la propreté, répartir les détenus dans les différents commandos de travail ou même partager certains secrets avec les officiers SS. En contrepartie cependant, les membres de la hiérarchie intimée disposaient d'une étroite marge de manœuvre. Le maniement de l'appareil adminis-

tratif du camp leur permettait en effet d'améliorer le sort de quelques camarades, en facilitant leur affectation dans un commando de travail moins dur, ou de protéger des détenus menacés. Par ailleurs, les contacts fréquents avec les officiers SS de la *Kommandantur* pouvaient permettre aux détenus doués de psychologie ou ayant le goût de l'intrigue, d'influencer ou d'infléchir les décisions des SS, dans les affaires concernant la vie quotidienne du camp. Telle était l'ambiguïté fondamentale de la position des détenus affectés dans les postes-clés de « l'auto-administration ».

Extrait de Fabréguet, Michel, *Mauthausen : camp de concentration national-socialiste en Autriche rattachée (1938-1945)*, Paris, Honoré Champion, 1999, pp 595-596.

## Complément à la connaissance du milieu

### Dans le processus des déportations, des lieux de détention préalable autres que les camps, furent également des lieux de résistance

## Document 6 Les ghettos

Les ghettos ont été créés dès le début de l'occupation allemande en octobre 1939 en Europe de l'Est (Pologne, puis États baltes et URSS). Dans ces pays [...] la population juive d'une ville, de sa région, auxquels sont venus s'ajouter celles déportées d'Allemagne, d'Autriche et de Tchécoslovaquie, ainsi que des Tsiganes, fut concentrée dans les quartiers les plus délabrés de villes préalablement choisies, qui devinrent de véritables prisons, isolées du reste du monde et entièrement contrôlées par la police du régime nazi. Ce furent les ghettos. Le quotidien de la vie dans ces ghettos, le travail forcé, les privations, l'insalubrité, la misère tout comme la brutalité des gardes, les rapprochaient de la condition subie par les détenus dans camps de concentration. À partir de l'été 1942, avec la mise en œuvre de ce que les nazis appelèrent « solution finale », tout espoir de survie devenant illusoire, la population consciente, dans certains ghettos, de son destin malgré le secret et les mensonges nazis, tenta de résister et se souleva.



© Dominique Natanson

## Document 7 Les prisons

On ignore parfois que des milliers de déportés ont passé des mois ou des années [...] dans des établissements du système pénitentiaire allemand, prisons ou « *Zuchthaus* » (pour le système judiciaire allemand l'équivalent de ce qu'étaient en France les « travaux forcés »). En particulier, les prisonniers du régime NN [...] « Nuit et Brouillard » y ont souvent

passé tout ou partie de leur déportation.[...] Dans ces prisons, des actions de résistance se sont développées.

Texte de Bellanger<sup>1</sup>, Jean Luc.

1 - Déporté à la prison de Wolfenbüttel (Basse Saxe), rédigé pour le dossier du concours 2011-2012.

### RÉFLÉCHIR, APPROFONDIR ET FAIRE LE POINT

- quelles réalités recouvrent les termes de camp de concentration? d'extermination? Les ghettos ? les prisons du Reich ?
- qui étaient les détenus avant la guerre, après le début de la guerre, à la fin de la guerre ?
- sur décision de qui ou de quels organismes les personnes étaient-elles envoyées dans les camps ? pour quoi ?
- qu'est-ce qu'un détenu « NN » ?

- ceux qui entraient savaient-ils la durée de leur détention ?
- quelles étaient les possibilités ou opportunités de communication des détenus entre eux, avec les SS, avec l'extérieur ?
- dans quels domaines plus particulièrement « l'auto-administration » laissait-elle quelque initiative aux détenus, et à quel prix ?

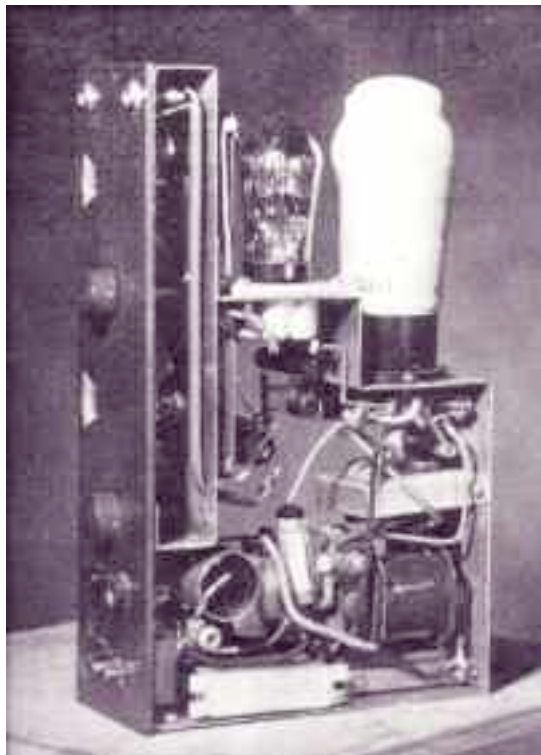
## Documentation se rapportant à la connaissance du milieu

Sur le site de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, [www.fmd.asso.fr](http://www.fmd.asso.fr) onglet « Mémoire Vivante » puis onglet DERNIERS NUMEROS, on pourra consulter utilement les numéros suivants :

- N°31 L'origine du système des camps de concentration,
- N°41, N° 42, Numéros spéciaux Auschwitz.
- N°43 Spécial Concours national de la Résistance et de la Déportation 2005 sur *Libération des camps, crime contre l'humanité et génocides*.
- N°49 Spécial Concours national de la Résistance et de la Déportation 2007 sur *Le travail dans l'univers concentrationnaire*.

- N° 55 Numéro consacré aux opérations de tueries mobiles et aux centres d'extermination.
- Pour les chronologies, on pourra se reporter au dépliant réalisé par la Fondation pour la mémoire de la Déportation sur le système concentrationnaire nazi ainsi qu'à la chronologie générale associée au numéro 49 spécial concours 2007 (également téléchargeable).
- sur la déportation NN : voir *Mémoire Vivante* n°46 : Dossier Hinzert (p 8 et suivantes), et sur le même sujet étude publiée dans le *Mémoire Vivante* n°59 (p 2 et suivantes).

# Formes et manifestations des actes de résistance dans les camps nazis



© FNDIRP

Photo de l'appareil radio fabriqué clandestinement à Buchenwald.

### Conseils méthodologiques

Cette partie de l'étude constitue le cœur du thème proposé et doit permettre de passer en revue différentes postures ou actions de résistance, d'en analyser les origines, les motivations, le but ou les effets attendus.

L'étude des différents cas présentés permettra en particulier de déterminer

- les types de résistance,
- les circonstances de leur manifestation,
- les acteurs,
- les risques encourus,

- le ou les but(s) recherché(s),
- les effets,
- les conséquences,

Des actions de résistance se sont traduites par des « révoltes du désespoir » (organisées ou spontanées), dans certains camps et centres d'exterminations en particulier ou dans des ghettos, mais pas seulement. Les acteurs de ces révoltes, leur mode d'action et les buts seront utilement analysés.

## Document 1 La volonté de survie



Primo Levi, déporté à Auschwitz, peu après son retour de déportation.

[...].Le sens de ses paroles, je l'ai retenu pour toujours : c'est justement, disait-il, parce que le *Lager* est une monstrueuse machine à fabriquer des bêtes, que nous ne devons pas devenir des bêtes; puisque même ici il est possible de survivre, nous devons vouloir survivre, pour raconter, pour témoigner; et pour vivre, il est important de sauver au moins l'ossature, la charpente, la forme de la civilisation. Nous

sommes des esclaves, certes, privés de tout droit, en butte à toutes les humiliations, voués à une mort presque certaine, mais il nous reste encore une ressource et nous devons la défendre avec acharnement parce que c'est la dernière : refuser notre consentement. Aussi est-ce pour nous un devoir envers nous-mêmes que de nous laver le visage sans savon, dans de l'eau sale, et de nous essuyer avec notre veste. Un devoir, de cirer nos souliers, non certes parce que c'est écrit dans le règlement, mais par dignité et par propriété. Un devoir enfin de nous tenir droits et de ne pas traîner nos sabots, non pas pour rendre hommage à la discipline prussienne, mais pour rester vivants, pour ne pas commencer à mourir.

Extrait de Levi<sup>1</sup>, Primo, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987, pp 41-43.

1 - Résistant italien, juif, déporté au camp d'Auschwitz III (Buna-Monowitz), écrivain et témoin majeur de la déportation.

2 - Cette expression a été soulignée ici pour mieux en montrer l'importance (NDLR).

## Document 2 Les forces morales

Résister sans armes suppose le dépassement de la peur face à des pouvoirs particulièrement brutaux. Comment est-ce possible ? Si l'individu est isolé, ce ne peut être qu'en vertu de fortes convictions morales ou religieuses qui peuvent le conduire au sacrifice de lui-même. S'il s'agit d'un groupe, la peur de lutter sans armes peut être partagée et devient donc plus supportable.

Extrait de Semelin<sup>1</sup>, Jacques, *Face au totalitarisme la résistance civile*, André Versaille éditeur, 2011, p 49.

1 - Historien et politologue français, professeur des Universités à l'Institut d'Étude politique de Paris, directeur de recherche au CNRS (CERI), auteur d'une encyclopédie numérique des violences de masse.

## Document 3 Le moral

Toute manifestation religieuse, publique ou privée, est interdite à Buchenwald ; elle conduirait son auteur au crochet du crématoire, [...].

Pourtant, on peut nous ravir tout ce qui fait extérieurement la personnalité, on peut nous faire mourir de faim, « ils » peuvent « avoir la graisse et même la peau » ; mais ils ne supprimeront pas la pensée. [...] Et ce qu'on appelle « le moral » c'est la pensée qui l'entretient et, avant tout, la pensée religieuse.

Quand on est dépourvu de tout; que l'on pratique, [...] on se rapproche [...] du Ciel sur lequel on peut seulement compter.

Extrait de Onfray<sup>1</sup>, Joseph, *L'âme résiste. Journal d'un déporté*, Alençon, Imprimerie Alençonnaise, 1947, p 199.

1 - Résistant déporté à Buchenwald.

## Document 4 « Quelques autres échappées de l'esprit avec le Père Jacques »



Lorsqu'aucun uniforme SS n'est en vue et qu'il n'y a pas de *Kapo* dans les parages, je peux me glisser près de Jacques sur le banc où il officie. Nos camarades de l'atelier font le guet. Le Père Jacques m'a interrogé sur ma scolarité en lycée de Bordeaux. Il connaît ma passion pour Alfred de

Vigny, il sait que j'ai étudié à fond le *Misanthrope* de Molière. Son érudition est étonnante. Il se crée alors entre nous une sorte d'amicale complicité qui m'extrait de ma condition de gibier traqué par le chasseur et qui a la mort pour horizon. Jamais au cours de ces échanges, le Père Jacques ne m'a parlé de religion. Je crois avoir compris qu'il la pratiquait.

Gavard<sup>1</sup>, Jean, *Une jeunesse confisquée 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp 78-79.

1 - Jean Gavard est ancien déporté à Mauthausen Gusen.

## Document 5 Rechercher la solidarité pour survivre



L'essentiel étant de survivre, chacun cherche à nouer des relations avec des compatriotes plus anciens, qui facilitent l'apprentissage et peuvent le protéger. Le camp enferme un ensemble de solitudes qui doivent vivre ensemble en communiquant par gestes, par regards ou dans un jargon qu'il faut rapidement maîtriser. Le repli sur soi entraîne la déchéance et l'abandon, transformant l'homme en un «

musulman » : ainsi appelle-t-on celui qui a cessé de se battre et attend la mort. Ne plus se laver est le premier signe de déchéance, d'indifférence à soi-même et aux autres. Pour ces « cadavres vivants » personne ne peut plus rien. Avant que cette déchéance ne soit totale, il faut se battre ; seule la solidarité du groupe — même réduite à peu de chose — permet de tenir.

Extrait de Steegmann<sup>1</sup>, Robert, *Le KL-Natzweiler et ses Kommandos : une nébuleuse concentrationnaire des deux côtés du Rhin 1941-1945*, Strasbourg, Éditions de la Nuée Bleue, 2005, p 362.

1 - Professeur agrégé et docteur en Histoire, enseigne l'Histoire contemporaine en classes préparatoires à Strasbourg.

## Document 6 Entraide et fraternité



(...) dès les premiers jours de la déportation, le sentiment de fraternité a joué un rôle plus important dans la relation entre concentrationnaires que le concept de solidarité. J'appelle fraternité le lien qui m'a uni pendant toute la période de la déportation

en Autriche à trois de mes compagnons du Réseau CND : Georges, Louis et René. Nous étions de la même génération, [...]. Le comportement des SS à Mauthausen ajoutait à la justesse de cet engagement.

Cette fraternité nous a permis de nous regarder toujours dans les yeux pour vérifier que notre amitié était plus forte que la

volonté d'avisement du SS. C'est pourquoi nous n'avons jamais pesé nos parts de pain comme je l'explique dans « Le partage du pain ». Le sentiment humain qui nous soudait transcendait le ravage mental de la violence concentrationnaire nazie.

À partir de l'automne 1943, lorsque le besoin de main-d'œuvre pour l'industrie de guerre conduisit les nazis à exploiter différemment les détenus [...] la situation évolua. Une certaine entraide devint possible à Gusen 1, par exemple, entre des détenus qui étaient affectés dans les différents halls d'usine et d'autres qui continuaient à travailler dans les carrières de granit. Cette action concertée s'inscrivait dans un cercle plus large que celui de la « fraternité » que je viens de décrire, mais prenait appui sur elle.

Extrait de Gavard, Jean, *Une jeunesse confisquée 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 2007, p 66.

## Document 7 Partage



[...] Tous les soirs, chaque déporté prélevait un petit morceau de pain, de la dimension d'un ongle, de sa maigre ration.

Tous ces morceaux collectés à chaque repas et regroupés permettaient pendant un certain temps, de

soutenir des camarades particulièrement épuisés, et qui passaient une période difficile. Ils avaient, avec cette aide, peut-être des chances de survivre. [...]

En juin, sortant du *Revier*, après une diphtérie et une grosse dysenterie, ne pesant plus que 37 kg pour 1m 81, je pouvais tout juste marcher. Les copains m'ont récupéré, ramené au *Block* et la solidarité m'a pris en charge. Je dois certainement à cette solidarité d'être encore en vie [...]

Extrait de Rolinet, Pierre, *déporté au camp de Natzweiler Struthof*, (écrit le 3 mars 2011).

## Document 8 Sauvetage en situation extrême à Ravensbrück



Germaine Tillion.

Pendant un an, d'août 1942 à août 1943, des jeunes filles polonaises, par groupes de cinq à dix, avaient été emmenées de force au *Revier*, endormies et s'étaient réveillées avec de graves blessures aux jambes. Certaines succombèrent peu après. Celles qui survivaient gardaient d'importantes séquelles. On sut tout de suite que ces « opérations » étaient pratiquées sous la direction d'un chirurgien de renommée internationale, le Pr SS Gebhardt, qui dirigeait la clinique de Hohenlychen, voisine du camp et réservée aux grands du régime. La plupart des victimes de ce médecin étaient des étudiantes et des lycéennes de la ville de Lublin. Les autres étaient de jeunes mères de famille de la campagne. Plusieurs moururent à la suite des opérations et d'autres furent fusillées, mais elles étaient encore plus de 60 lorsque nous arrivâmes au camp, en

octobre 1943. Elles étaient toutes persuadées que les Allemands s'arrangeraient pour les tuer et brûler leurs corps avant la défaite. Et, effectivement, l'ordre de les exécuter arriva au cours du dernier hiver, mais en pleine organisation de l'extermination sur place et tandis que, tous les jours, des centaines, des milliers de femmes étaient ramenées des camps de l'Est en cours d'évacuation et que d'autres centaines, d'autres milliers partaient pour des destinations inconnues. L'appel numérique restait de rigueur, mais les autorités SS ne savaient plus combien il y avait de détenues dans le camp, ou tous les jours des femmes mouraient, dont personne ne connaissait le nom. Avec l'aide d'une audacieuse équipe du *Revier* ou d'une *Blockova\** ayant du cran, on pouvait changer de numéro avec une de ces mortes inconnues et repartir ensuite en transport sous cette nouvelle identité (avec le risque de figurer dans un transport d'extermination et celui d'avoir échappé à une « mort personnelle » pour trouver une mort anonyme). Dans ce désordre, les « Lapins », comme elles se nommaient elles-mêmes « prirent le maquis », c'est-à-dire des faux numéros.

Extrait de Tillion<sup>1</sup>, Germaine, *Ravensbrück*, Paris, Éditions du Seuil, 1973, pp 165-166.

1- Ethnologue, résistante, déportée au camp de Ravensbrück.

## Document 9 Dans les prisons allemandes, des détenus ont résisté

[...] La résistance s'est parfois poursuivie pour ces déportés dans les établissements où ils étaient détenus. [...]

Dans une prison de Basse-Saxe (région de Hanovre), un bâtiment avait été vidé de ses occupants pour accueillir des détenus NN, en majorité belges et français. Un important atelier de production de matériel d'optique pour la Wehrmacht, produisant des jumelles, des monoculaires et des éléments de viseurs pour des canons de DCA, fut créé dans cette prison. La firme Voigtländer, implantée dans la ville voisine de Braunschweig, dirigeait les ateliers, avec une dizaine de contremaîtres.

[...]. Et pourtant des détenus avaient trouvé moyen de la saboter, en jouant sur la fixation des prismes optiques des jumelles ou sur l'étanchéité des corps de vision, facteurs qui ne pouvaient être décelés aussitôt. Les conséquences de ces sabotages étaient certes limitées, mais [...] témoignaient d'une volonté de résistance.

Texte de Bellanger, Jean Luc, (déjà cité).



## Document 10 Répression du sabotage dans les usines d'armement utilisant des détenus des camps de concentration

Lettre du chef du service D du WVHA aux commandants des camps de concentration, 11 avril 1944, Procès de Buchenwald, IV, document n° 1056.

Concerne : sabotage par les détenus dans les usines d'armement.

Secret.

Le nombre de demandes déposées par les commandants des camps en vue d'infliger la bastonnade aux détenus coupables de sabotages dans les usines d'armement augmente considérablement.

À l'avenir, je demande, en cas de sabotages prouvés (un rapport de la direction de l'entreprise doit être joint), que l'exécution ait lieu par pendaison. Elle devra se dérouler devant tous les détenus du *Kommando* de travail concerné, et le motif en être donné, afin qu'elle serve de moyen d'intimidation.

Signé: Maurer

*SS-Obersturmführer*

Cf aussi *Mémoire Vivante* n°49 octobre 2006, page 23.

WVHA-Wirtschafts-Verwaltungshauptamt  
Abteilungsleiter D  
- Konzentrationslager -  
D 1/AM: 14 f O/Ot/S.-  
Geb. in Tgb.-Nr. 453/44  
Oranienburg, den 11. April 1944

Betrifft: Sabotage von Häftlingen in R.-Betrieben

An die

Lagerkommandanten der  
Konzentrationslager

Do., D.-L., Ba., Bau., Fl.-, Neu., Au., I-III, Gr.-Ro.,  
Köln., 309., Rav., Harz., S.-L. Berg.-Beiz., Gruppenl.  
A. Riga, Gruppenl. B. Krakau.

Es häufen sich die Fälle, daß die Lagerkommandanten bei Sabotage,  
die von Häftlingen in R.-Betrieben verübt wird, Antrag auf P.-Strafe  
stellen.

In Zukunft bitte ich in Fällen ausgewiesener Sabotage (dazu muß  
ein Bericht der Betriebsführung vorliegen), hier Antrag auf  
Exekution durch den Antrag zu stellen. Vollzug soll dann vor allen  
angetretenen Häftlingen des betreffenden Arbeitskommandos durch-  
geführt werden, dabei ist der Grund der Exekution als Abschreckungs-  
mittel bekanntzugeben.

I. V. gen. Maurer  
SS-Obersturmführer

## Document 11



Simone Michel-Lévy,  
Compagnon de la  
Libération.

Enfin à l'atelier 131 A, une presse ayant sauté pour la troisième fois en des temps assez rapprochés, le Directeur et l'Ingénieur en Chef de la poudrerie, furieux, relevèrent les numéros de trois responsables et adressèrent à Berlin via Flossenbürg, un rapport dénonçant le sabotage effectué par :  
Hélène Millot : Vingt-six ans, mère de quatre enfants – sept arrestations dans sa famille

(sabotage des voies ferrées).

Noémie Suchet : Vingt-cinq ans, mère d'une enfant de trois ans, femme de mineur de la région lilloise.

Simone Michel-Lévy<sup>1</sup> : trente-neuf ans, dite Françoise dans la Résistance. Responsable de la remarquable organisation d'un réseau (analogue à Résistance-Fer) à l'intérieur de l'Administration des PTT.

Elles furent condamnées à recevoir chacune cinquante coups de bâton en présence du commandant de Flossenbürg et du commandant du *Kommando*, devant toutes les prisonnières, à l'exception des équipes de jour au travail à la poudrerie.

Tandis que sous la menace des fusils-mitrailleurs, nous nous efforcions de juguler notre douleur et nos manifestations

indignées, elles subirent leur châtement sans une plainte et retournèrent à la poudrerie le soir même avec les équipes de nuit.

Des semaines plus tard, elles furent emmenées à Flossenbürg et pendues le 14 avril 1945<sup>2</sup>, trois semaines avant notre libération (5 mai 1945).

Témoignage de Jeannette L'Herminier<sup>3</sup> déposé au Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.

1 - Simone Michel-Lévy est née le 19 janvier 1906 à Chaussin (Jura). Résistante au sein des PTT, elle utilise ses fonctions pour, notamment, transporter du courrier et du matériel radio pour la Résistance, établir des liaisons avec d'autres mouvements, faire de faux papiers... Arrêtée en 1943 sur trahison, elle est incarcérée à Fresnes, torturée par la Gestapo parisienne puis internée au camp de Royallieu (Compiègne), et déportée le 31 janvier 1944 au camp de Ravensbrück, transférée en Tchécoslovaquie, au *Kommando* de Holleischen, (rattaché au camp de Flossenbürg). Elle y travaille dans une usine fabriquant des munitions antiaériennes.

2 - Un rapport sur les sabotages concernant ces trois femmes est envoyé à Berlin. En avril 1945, l'ordre suivant est reçu (en code crypté) par la direction du camp : Exécution des prisonniers français femmes Suchet, Lignier et Michel-Bery approuvée par RSHA. Immédiatement procéder à l'exécution face aux prisonnières du camp. Glücks. (Glücks est à ce moment inspecteur général des camps de concentration. L'orthographe erronée du nom de Simone Michel-Lévy est due à une erreur d'un opérateur allemand).

3 - Jeannette L'Herminier, née en 1907, résistante, est arrêtée en septembre 1943, incarcérée à Fresnes, envoyée à Compiègne puis déportée en janvier 1944 à Ravensbrück (matricule 27459), transférée au *Kommando* Holleischen (matricule 50412) où elle est libérée le 5 mai 1945 par les Alliés. Pour en savoir plus sur Simone Michel-Lévy, voir biographie en ligne sur le site de l'Ordre de la Libération : [http://www.ordredelaliberation.fr/fr\\_compagnon/678.html](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_compagnon/678.html)

## Document 12 Refus de collaborer au crime



Ludwig Szymczak naquit le 10 décembre 1902 à Lessnau en Prusse occidentale. En février 1938, accusé de haute trahison, il sera enfermé dans la prison de Düsseldorf-Derendorf. Un an plus tard, la Gestapo enverra Szymczak au camp de concentration

de Buchenwald. Fin août 1943, les SS l'envoient dans le camp de Dora et le nomment *Lagerälteste* (doyen du camp).

En mars 1944, avec le deuxième doyen du camp, Georg

Thomas, il refusera d'exécuter une pendaison sur la place d'appel. Ce refus d'obéir aux ordres suscitera une forte impression parmi les autres prisonniers. Les SS enfermeront les doyens dans la prison du camp, les libèreront toutefois deux semaines plus tard. Début avril 1945, peu avant l'évacuation de Dora, la Gestapo assassina Ludwig Szymczak et Georg Thomas.

Extrait de Wagner<sup>1</sup>, Jens-Christian, *Le camp de concentration de Mittelbau-Dora 1943-1945, Göttingen, Wallstein Verlag, 2007, p 9, version française J-C Wagner.*

1 - Historien et directeur du Mémorial Mittelbau-Dora en Allemagne.